



AMICALE LAIQUE ANTONIN PERRIN

Siège : 110 rue du 4 Août – 69100 VILLEURBANNE

Tél. : 04.78.03.20.31 - www.alap-asso.fr

BALADES ET CULTURE

FUSION DE CINÉSCENES ET PARCOURS-DÉCOUVERTES

SAISON 2024 - 2025

ADHÉRENTS et FUTURS ADHÉRENTS DE L'ALAP

➤ Vous adhérez à une association loi 1901 : association laïque, l'Amicale Laïque Antonin Perrin est gérée par ses propres membres au sein d'un conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale à laquelle vous êtes conviés et pouvez voter.

Les membres du conseil d'administration gèrent l'association bénévolement et vous demandent de **respecter les modalités d'inscription. vous n'entrez pas dans un club à but lucratif.**

Les adhérents s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'association (consultable sur www.alap-asso.fr).

ATTENTION : Lisez bien tout ce document !!!

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

N'oubliez pas de remplir le questionnaire de santé.

Retournez-nous l'attestation UFOLEP datée et signée.

Cette année, nous avons, en CA, décidé de ne faire qu'une seule section avec CinéScènes et Parcours-Découvertes

Nous souhaitons ainsi que tous les adhérents puissent indifféremment :

Assister aux spectacles proposés ainsi qu'aux sorties :

Musées, balades urbaines ou randonnées.

L'Inscription se fait exclusivement en ligne sur le site :

<https://www.sportyneo.com/tous-les-clubs/alap/>

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font uniquement [en ligne](#) jusqu'au 15 SEPTEMBRE.

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez être aidés à la saisie en ligne en venant au siège (attention, nouvelle adresse : 110 rue du 4 août).

- du 1^{er} juin au 5 juillet aux heures de permanence : mercredis et vendredis de 15 h 00 à 18 h00).
- du 8 juillet au 26 juillet tous les jours de 15 h 30 à 18 h 00.
- du 20 août au 13 septembre tous les jours de 15 h 30 à 18 h 00.
- A partir du 16 septembre aux heures de permanence : mercredis et vendredis de 15 h à 18 h 00.

① - Inscription sur <https://www.sportyneo.com/tous-les-clubs/alap/>.

② - Questionnaire Santé + Attestation Ufolep QS signée : si vous avez une réponse « oui » dans le Questionnaire Santé, **seulement alors un certificat médical est obligatoire** (daté après le 01/06/2024).

Vous pouvez déposer ce document (attestation OU certificat médical en pièce jointe).

Si c'est votre 1^{ère} activité : 95€ (Adhésion à l'ALAP 55€ et cotisation Balades et Culture 40€).

Si vous avez déjà réglé les 55€ de l'adhésion dans une autre activité vous réglez seulement la cotisation de 40€ et déduisez 55€.

Nous privilégions désormais le règlement par carte bancaire disponible sur le site d'inscription en 1,4 ou 10 fois. Le paiement par chèque reste possible (possibilité en 3 chèques) mais après inscription sur le site et dépôt du ou des chèque(s) au siège de l'Alap..

NB1 : Toute inscription est définitive et non remboursable

NB2 : Le paiement par chèques vacances est possible

Pour tout règlement par chèque, chèques vacances.... Vous pouvez les déposer dans la boîte aux lettres ou les envoyer :

**CSL – ALAP
110 RUE DU 4 AOUT 1789
69100 VILLEURBANNE**

AIDES POSSIBLES POUR LES JEUNES

Pass'Région (financement par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes)

30€ de réduction sur une licence sportive annuelle

Conditions d'attribution :

- **Avoir entre 16 et 25 ans**, être inscrit dans un lycée de la région ou en classes de 4^{ème} et 3^{ème} section technologie, en BEP, en CAP, en BTS, en classes préparatoires ou en apprentissage et avoir un Pass'Région.
- Remettre la photocopie du Pass'Région lors de l'inscription et un chèque de 30€ qui sera détruit après vérification de la validité de la carte.
- Le chèque de cotisation sera déduit de ces 30 € (bien ajouter la remise « Pass'Region » pour bénéficier de la déduction).

Les justificatifs pour le Pass'Région sont à fournir au plus tard le 25 septembre 2024 sinon les chèques seront encaissés.

ATTENTION FERMETURE ANNUELLE

L'ALAP sera fermée du samedi 27 juillet au lundi 19 août 2024 inclus.

Ne mettez rien dans la boîte aux lettres ou n'envoyer rien pendant la fermeture.

L'ensemble de l'équipe d'animation de la section Balades et Culture de l'ALAP vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous dès la rentrée.

Les responsables de Balades et Culture.